



*Le Ministre*

**MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET  
DROITS HUMAINS A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE  
AFRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME**

CE VENDREDI 21 octobre 2011

---

**Mesdames et Messieurs et Cher Compatriotes,**

Le 21 octobre de chaque année a été retenu par l'Union Africaine pour la célébration de la Journée africaine des Droits de l'Homme.

A ce sujet, je voudrais rappeler que la promotion et la protection des droits de l'homme a toujours été le cheval de bataille de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

En effet, de nombreux progrès ont été réalisés en matière de lutte contre l'impunité des violations des droits de l'homme, de promotion du genre et de protection de l'enfant, de lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics, de réforme de la justice, d'amélioration du climat des affaires et de l'exercice des libertés fondamentales garanties par la Constitution de la République. C'est donc tout ce prisme qui est résumé dans la politique de tolérance zéro à l'impunité.

A ce jour, la République Démocratique du Congo s'associe aux autres Etats Africains pour demander à ce que puisse être respecté et renforcé en Afrique l'un des objectifs primordiaux de l'Union Africaine, -à savoir : "promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples conformément à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme".

Je vous remercie.

**Luzolo Bambi Lessa**